

9<sup>e</sup>  
THÉÂTRALES  
DE *La Roulotte*  
FESTIVAL DES AMATEURS DE THÉÂTRE

21, 22 & 23  
MARS 2025

*Date limite*  
MERCREDI 23  
OCTOBRE 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE

Patronage laïque du Pilier Rouge  
2 rue de Fleurus - 29200 BREST



PATRONAGE  
LAÏQUE  
DU PILIER  
ROUGE

# RÈGLEMENT

## I) Organisation :

Le festival « Les Théâtrales de La Roulotte » est organisé par « La Roulotte », collectif de bénévoles au sein du Patronage Laïque du Pilier Rouge à Brest.

## II) Dates et lieux :

**Le festival aura lieu les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 mars 2025 au Patronage Laïque du Pilier Rouge - 2 rue de Fleurus 29200 BREST.**

## III) Conditions d'éligibilité à la sélection :

- Tout groupe qui s'exprime par le biais du théâtre dans un contexte non-professionnel.
- Le festival a pour but de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur. La qualité du spectacle est la condition primordiale de sélection.
- La durée des spectacles proposés ne doit pas excéder 100 minutes, incluant l'entracte, s'il y a lieu.
- Avoir fait la demande d'autorisation de jouer les textes d'auteurs soumis aux droits d'auteurs (via La SACD par exemple). *Attention, le festival décide de prendre en charge des droits d'auteurs ou non, la troupe doit donc obligatoirement prévenir le festival en amont.*
- Doit être disponible aux dates mentionnées.

## IV) Sélection :

La commission « La Roulotte » du PLPR fera la sélection des troupes qui participeront au festival.

### Les décisions du comité se fondent principalement selon les critères suivants :

- Le choix du texte
- La qualité de l'interprétation
- La mise en scène
- Le plaisir de jouer
- L'originalité
- La qualité des costumes
- La qualité du dossier présenté

### **LES TROUPES SERONT AVISÉES DE LA DÉCISION DU COMITÉ AU PLUS TARD LE 14 DÉCEMBRE 2024.**

Toutes les troupes ayant produit un dossier d'inscription recevront un courriel leur signifiant si elles sont sélectionnées ou non. Les troupes sélectionnées recevront alors une convention de partenariat qu'elles devront signer et envoyer au festival dans les 15 jours après décision.

## V) Dispositions générales :

- Des invitations seront accordés aux troupes participantes sur présentation de la liste des noms fournis à l'inscription.
- Aucun cachet ne sera versé aux troupes participantes.
- L'organisateur s'engage à fournir le matériel technique de base requis pour la présentation des spectacles à l'exception des effets spéciaux tels que : fumée, pyrotechnie, etc.
- L'organisateur met à la disposition des troupes une aide technique.
- Chaque troupe doit donc apporter ses éléments scénographiques.
- Les frais de transport et de séjour sont à la charge des participants.
- Chaque troupe aura à disposition une loge et un catering.
- En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler l'événement.

## VI) Lieux de diffusion :

Scène extérieure :

Dimensions : 4m de long x 4m de profondeur

Capacité spectateurs : environ 100

Scènes intérieures :

Salle Ouessant :

Dimensions de la scène : 10m de long x 4m de profondeur x 3,5m hauteur plafond

Capacité spectateurs : 250

Espace Charlie :

Dimensions de la scène : 4m de long x 2m de profondeur x 2,5m hauteur plafond

Capacité spectateurs : 80

## VII) Modalités de montage et de démontage

- Les troupes disposeront de 60 minutes avant et de 60 minutes après leur représentation pour effectuer leur montage et leur démontage.
- Une ressource technique sera sur place afin d'aider à la configuration de l'éclairage et des autres éléments techniques.
- Un bénévole sera attiré à votre troupe afin d'assurer votre confort.
- Pour les troupes qui se produiront sur la scène extérieure, il est demandé de respecter le temps alloué afin de ne pas retarder les représentations suivantes.

## VIII) Programmation du Festival

- Vendredi 21 mars 2025 : un **"Apéro Grignot"** (intermède musical) à 18h30 suivi d'un **"Repas spectacle"** à 20h
- Samedi 22 mars 2025 : un **spectacle familial** le matin et trois **spectacles l'après-midi/soir** avec un **"Apéro Grignot"** (intermède musical) à 19h.
- Dimanche 23 mars 2025 : **"Une matinée en famille"** à 10h30 = un spectacle côté enfant et un spectacle côté adulte. Possibilité de pièces le dimanche après-midi si le nombre d'inscriptions le justifie.
- Un **"tremplin"** de 20min : premier pas pour les troupes en création, jour et horaire à définir selon programme.

## IX) Éléments de décor

- Si la troupe a des besoins précis, elle pourra les soumettre à l'équipe du festival et si cela est possible, celle-ci pourra prêter certains éléments. L'équipe du festival confirmera ce qu'elle pourra fournir ou non.
- Advenant un prêt de matériel, la troupe sera responsable du retour en bon état de tous les items prêtés.

## X) Matériel technique

- L'équipe du festival fournira le matériel d'éclairage et de sonorisation pour les représentations en salle.
- Pour les représentations à l'extérieur et de jour, aucun matériel d'éclairage ne sera disponible.
- Du matériel de sonorisation et des micros de captation seront disponibles pour les représentations extérieures.
- La troupe devra fournir tout autre élément technique nécessaire à son spectacle.

## XI) Frais

- Aucun frais ne sera pris en charge par l'équipe du festival.
- Les troupes devront prendre en charge leurs frais d'hébergement et de déplacement.
- L'équipe du festival peut, sur demande, aider les troupes à trouver un hébergement.

## DOCUMENTS À JOINDRE POUR L'OUVERTURE DE VOTRE DOSSIER

- Le formulaire d'inscription dûment rempli.
- Une brève description du spectacle (qui sera utilisée pour les supports de communication).
- Des photographies du spectacle et/ou de la troupe et les crédits photos (qui seront utilisés pour les supports de communication).
- Un bref historique et la mission de la troupe.
- Le nom des comédiens et des membres de l'équipe de production.
- Un DVD ou un lien vidéo du spectacle, ou d'une partie (version jouée 20min si possible).
- Le texte (ou une partie) de l'œuvre proposée.
- Si cela est possible, les dates et lieux où le spectacle peut être vu par les membres de La Roulotte (avec 2 invitations).
- Un plan de feu.

### À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :

PATRONAGE LAÏQUE DU PILIER ROUGE  
(THÉÂTRALES DE LA ROULOTTE)  
2 RUE DE FLEURUS  
29200 BREST

### OU PAR COURRIEL À :

LAROULOTTE@PLPR.FR



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## RENSEIGNEMENTS SUR LA TROUPE

**Nom de la troupe :**

**Nom du responsable :**

**Adresse :**

**Tél :**

**Courriel :**

**Site internet :**

## RENSEIGNEMENTS SUR LE SPECTACLE

**Titre de la pièce :**

**Genre :**

**Auteur :**

**Nombre de comédiens :**

**Y a-t-il un entracte :**  oui  non

**Durée du spectacle :**

**Besoins techniques :**

**Droits d'auteur :**  oui  non

**Catégories de pièces :**

Jeunesse / Famille  Tout public  A partir de quel âge :

**Scène(s) où la pièce peut être présentée :**

- Extérieur
- Ouessant
- Charlie

**Souhait(s) de la troupe :**

- Spectacle (samedi)
- Spectacle familial (samedi matin)
- "Repas spectacle" (vendredi)
- "Une matinée en famille" (côté enfant)
- "Une matinée en famille" (côté adulte)
- "Tremplin"